



ABONNEMENTS

Un an Fr. 6.— Six mois Fr. 3.—
Suisse » 12.— » 6.—
Union postale » 12.— » 6.—

Les abonnements étrangers se paient d'avance.

Paraissant le Mercredi et le Samedi à la Chaux-de-Fonds

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

ANNONCES

suisse 20 ct., offres et demandes
de place 40 ct. la ligne,
étrangères 25 centimes la ligne

Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

Bureau des Annonces: HAASENSTEIN & VOGLER, 49, rue Léopold Robert, LA CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger

Concurrence étrangère

Genève, le 20 janvier 1909.

Monsieur le Rédacteur
de la *Fédération Horlogère Suisse*,
La Chaux-de-Fonds.

Nous profitons de votre gracieuse obligeance pour ne pas laisser sans réponse l'article paru dans le numéro du 28 novembre de votre journal, sous le titre de « Concurrence étrangère ».

Comme industriels suisses, et tout spécialement comme fabricants de boîtes de montres en plaqué or, nous croyons de notre devoir de chercher les moyens de réagir contre l'opinion émise dans cet article que « les États-Unis ont de plus en plus le monopole de la boîte plaquée or. »

Aux États-Unis, l'industrie de la B.M.P. or (deux grandes marques bien connues tout particulièrement) s'est donné pour mandat de fabriquer un produit sincère, d'une confection et d'un fini aussi irréprochables que possible.

La boîte de montre en or vendue dans ce pays n'offrant pas, paraît-il, à un prix de beaucoup plus élevé, les mêmes conditions de sécurité, il en est résulté pour la boîte plaquée un succès dont l'influence s'est fait sentir dans l'industrie horlogère toute entière.

C'est à cette influence que la fabrication américaine doit d'avoir pu unifier ses calibres, approprier ses formes et déterminer les titres et la force de l'or employé, facteurs des plus importants pour toute fabrication rationnelle de la boîte plaquée or.

En Europe, les raisons d'être de la boîte de montre plaquée or et les exigences de sa fabrication sont bien différentes: Son emploi en lieu et place de la boîte d'or, n'est justifié que lorsque celle-ci est d'un poids trop faible pour la sécurité du mouvement, d'un prix trop élevé pour la bourse de l'acheteur ou pour l'emploi qu'il en veut faire.

La boîte de montre plaquée or ainsi comprise doit donc être en réalité une boîte d'or plus ou moins mince, renforcée métal, établie pour les besoins et selon les données de l'industrie horlogère.

Les conditions de fabrication imposées en Europe sont donc tout autres que celles prévues dans les pays d'outre-mer. Il est indispensable, chez nous, qu'une entente préalable ait lieu entre le monteur de boîtes et le fabricant d'horlogerie. Il y a lieu, notamment, de déterminer le titre et l'épaisseur de l'or à employer, d'étudier, suivant le cas, la forme de boîte à utiliser, puis de préciser pour l'acheteur les signes conventionnels qui doivent lui garantir son achat.

En conclusion, la boîte plaquée or doit donner à son acheteur, de la propre initiative du fabricant, toutes les garanties qui sont imposées à la vente de la boîte d'or.

Nous avons démontré que l'outillage complet et moderne pour la fabrication de la boîte plaquée or existait en Suisse.

Nous venons d'exposer que cette industrie avait su voir. A nous de vouloir que la fabrication de la boîte plaquée or en Suisse ait toute l'importance à laquelle l'industrie horlogère peut lui permettre de prétendre.

Votre appel, Monsieur le Rédacteur, n'est pas resté sans écho et nous espérons qu'il se répercutera pour le plus grand profit de nos industries nationales.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de notre parfaite considération.

*Manuf. Genevoise de Boîtes de montres
anciennes Maisons S. Deroberth
et Nouvelle Fabrique Suisse de Boîtes
plaquées or.*

* * *

Nous recommandons la lettre ci-dessus, à l'attention bienveillante et éclairée de nos fabricants d'horlogerie.

A propos de commandite

La Chaux-de-Fonds, le 20 Janvier 1909.

Monsieur le Rédacteur,

Les syndicats sont l'objet ces temps d'une sollicitude toute spéciale de la part de nombreux correspondants, qui avec des airs désintéressés discutent très fort sur les restrictions syndicales introduites dans les conventions qui les régissent aujourd'hui.

Votre correspondant du 16 janvier se rattachant plutôt aux tendances individualistes, nous ne voulons pas perdre notre temps en théories ou comparaisons sur ce que sont nos syndicats et ceux d'autrefois, estimant que seuls les gens de métier peuvent discuter de leurs intérêts.

Nous espérons que ceux qui cherchent à propager les tendances individualistes, qui ont été plutôt désastreuses dans l'horlogerie, y perdront leur temps. Nous sommes de ceux, heureusement nombreux, qui croient que l'industrie horlogère en général a tout à gagner au maintien et au développement syndical dans toutes ses parties détachées.

Concernant la critique qui nous est adressée plus spécialement sur l'interdiction de la commandite des tiers, votre correspondant objecte que l'intérêt de l'horlogerie serait en jeu si une telle restriction venait à se propager. Nous ne le croyons pas, pour la raison que les intéressés connaissent la portée et la valeur qui lui revient dans son application.

Ces mesures restrictives, quelques fois momentanées, ont un intérêt professionnel direct qui ne se discute pas et peuvent paraître du protectionnisme outrancier, nous le concédons.

Cette restriction ne veut pas dire que les décorateurs craignent un accaparement de leur métier par la haute finance.

Notre situation particulièrement précaire dans l'industrie horlogère ne saurait être convoitée de personne avant qu'il soit longtemps; mais malgré cela, il peut nous rester la prétention de nous conserver et d'améliorer si possible notre profession par tous les moyens que nous jugeons utiles pour le bien de ceux qui doivent vivre de la décoration de la boîte, sans pour cela compromettre l'industrie horlogère.

Vous priant d'insérer notre lettre dans votre prochain numéro, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos respectueuses salutations.

*Le Bureau directeur
de la Société suisse des Chefs d'ateliers
Décorateurs de boîtes et cuvettes.*

Nous avons soumis la lettre ci-dessus à notre correspondant, qui nous adresse une réponse dont nous détachons les passages suivants :

« Il est visible que le Bureau directeur de la Société suisse des patrons décorateurs n'aime pas qu'on s'occupe de l'association qu'il dirige, pas plus qu'il n'aime la discussion. Ceci ressort clairement de la seconde phrase de sa lettre qui se peut résumer comme suit : « On perd son temps à recueillir les enseignements de l'histoire et les mesures que prennent les syndicats ne regardent qu'eux, les profanes n'y comprennent rien ».

« On ne saurait être à la fois plus catégorique et plus prétentieux.

« L'histoire n'est jamais trop connue, et c'est pour avoir trop ignoré ses leçons, que souvent malheureusement, on commet les mêmes fautes, de génération en génération.

« Nous vivons dans une région où l'horlogerie est la principale industrie ; la seule presque. La prospérité de notre pays, son existence économique même en quelque sorte, est liée à la prospérité de cette industrie. Tout le monde est donc intéressé à ce qu'aucune faute ne soit commise par les gens du métier.

« Et les gens du métier en ont déjà commis des fautes, qui ont eu une répercussion terrible sur l'ensemble de l'industrie.

« Ce furent des gens du métier, ceux qui ne voulurent pas des procédés mécaniques de fabrication qu'Ingold leur offrait, ce qui eût pour conséquence la création de la première fabrique de montres aux Etats-Unis d'Amérique ; on sait la suite.

« Ce furent des gens du métier qui, à Genève, il y a une trentaine d'années, faisaient la fameuse grève des bijoutiers, dont le résultat fut la transplantation de cette industrie dans le nord de l'Italie et le développement de la bijouterie de Pforzheim.

« Ce furent, plus récemment, des gens du métier, qui tentèrent vainement il est vrai, mais qui tentèrent tout de même, de dominer le marché des spiraux et d'imposer à la fabrique des hausses de 50 à 200 % sur les prix en vigueur.

« Ce furent des gens du métier, qui ont imaginé, dans le but de réaliser l'économie de la différence des droits de douane, d'introduire, sur certains marchés de l'étranger, des mouvements démontés au lieu de montres complètes et qui ont ainsi contribué à la transplantation de notre industrie à l'étranger.

« Et ce sont des gens du métier qui ont imaginé que la formule reconnue juste jusqu'ici : *le capital au service de l'industrie*, constituait un danger pour l'industrie !

« On pourrait multiplier les exemples.

« Comme je l'exprimais dans la correspondance que vous avez bien voulu insérer dans votre numéro du 16 janvier courant, les inspirateurs des syndicats envisagent trop la solution des problèmes sociaux au seul point de vue des intérêts immédiats de leur profession. Et j'ajouterai que les fautes qu'ils sont susceptibles de commettre ayant leur répercussion sur l'ensemble de la population de nos centres de production horlogère, le droit de discussion et d'appréciation appartient à chaque citoyen et qu'on ne perd pas son temps à discuter dans la presse, des problèmes aussi importants que ceux qui s'a-

gissent au sein de nos organisations syndicales et dont la solution touche aux intérêts vitaux de l'industrie dont nous vivons, tous directement ou indirectement.

« Il est donc bien permis à ceux qui ne sont pas du métier, mais qui lisent et se tiennent au courant des choses, de crier casse-cou, quand il y a lieu. »

* * *
Nous savons que l'association des chefs d'ateliers décorateurs ne désire pas alimenter une polémique et qu'elle tient à ce que sa lettre mette fin, dans nos colonnes, au débat soulevé par l'interdiction d'accepter des tiers comme commanditaires, imposée aux membres de l'association.

Nous donnerons notre avis dans un prochain numéro, sur les critiques que notre correspondant adresse à nos organisations professionnelles.

Loi antijaponaise votée en Californie

La Chambre californienne a adopté en troisième lecture un projet de loi antijaponaise qui interdit aux Asiatiques de posséder des terres en Californie.

M. Gillett, gouverneur d'Etat de Californie, a reçu un télégramme de M. Roosevelt qui demande que l'on s'abstienne de toute nouvelle démarche sous ce rapport, en attendant que l'on ait reçu une lettre de lui. Le gouverneur a répondu qu'il est prêt à se conformer à cette demande du président.

Dans le télégramme qu'il adresse à M. Gillett, le président Roosevelt dit :

« La nouvelle des mesures législatives antijaponaises nous cause une vive inquiétude. J'ai la conviction qu'étant donnée la situation internationale telle que je la connais à l'heure actuelle les mesures projetées seraient de nature à infliger des préjudices considérables tant à l'Union tout entière qu'à la Californie.

D'après de récentes nouvelles, la loi en question ne sera pas appliquée.

Corps diplomatique

Le Conseil fédéral ne s'est pas encore occupé de désignation du successeur de M. Vogel comme ministre à Washington.

Cependant, il est beaucoup question de M. Ritter, actuellement ministre à Tokio, pour le poste de Washington.

Le nouveau ministre à Tokio serait probablement pris parmi les diplomates de carrière.

Syndicat d'accaparement

La cour suprême des Etats-Unis a confirmé le jugement du tribunal du Texas, qui pour infraction à la loi prohibant les syndicats d'accaparement, a condamné la Compagnie des huiles de St-Louis à l'expulsion du Texas et à une amende de 1.623.000 dollars, soit 8.115.000 francs.

Bureaux de garantie française

L'Office national du commerce extérieur publie l'information suivante :

« Bureaux de garantie où doivent être présentés les ouvrages neufs d'or et d'argent que les fabricants et les marchands désirent exporter avec le bénéfice du remboursement des droits de garantie. — Un arrêté du ministre des finances, en date du 11 janvier 1909, dispose que les ouvrages neufs d'or ou d'argent que les fabricants ou les marchands désirent exporter avec le bénéfice du remboursement des droits

de garantie, doivent être présentés à l'un des bureaux de garantie désignés ci-après :

« Bellegarde, Marseille, Pontarlier, Besançon, Morteau, Valence, Toulouse, Bordeaux, Saumur, Nancy, Lyon, Paris, Niort. »

Le commerce allemand

Pendant l'année dernière les importations allemandes, y compris les métaux précieux, se sont élevées à 8 milliards 700 millions de marcs contre 9 milliards l'année précédente. Les exportations ont été de 6 milliards 800 millions, contre 7 milliards 100 millions l'année précédente.

Assurance contre le chômage de Bâle-Ville

La Commission du Grand Conseil chargée d'examiner le projet du Conseil d'Etat sur l'assurance contre le chômage et le subventionnement des caisses particulières de chômage a adhéré au projet du Conseil d'Etat. Elle propose d'accélérer la discussion du projet par le corps législatif de façon à ce que la nouvelle loi puisse entrer prochainement en vigueur.

Conflit des cadrans

Le renvoi d'ouvriers fait par M. Eggli-Weibel, à Bienne, a donné lieu, comme on le sait, à un conflit qui, d'après la *Solidarité Horlogère*, prendrait une tournure assez inattendue.

Nous citons :

« La fédération patronale a décidé de se solidariser avec M. Eggli-Weibel, bien qu'ils aient été avertis que leur sociétaire avait baissé les cadrans de l'un de leurs collègues, fait que nous avons fait contrôler par une personne qui est prête à en témoigner devant l'autorité judiciaire. Ainsi donc, il est établi que l'organisation patronale chez les faiseurs de cadrans n'a d'autre but que de lutter contre les ouvriers, sans se préoccuper en aucune façon du maintien des prix de fabrication.

« Nous sommes en possession d'une pièce qui a été adressée à tous les patrons fabricants de cadrans, par laquelle le Comité central de cette association interdit à tous ses adhérents d'embaucher l'un ou l'autre des treize membres qui n'ont pas voulu reprendre le travail après avoir terminé leurs quinzaines.

« En présence de ces faits, nous estimons que nous ne pouvons pas laisser les choses en l'état, mais qu'il est de notre devoir de tendre la main aux victimes. Nous avons remis cette affaire à un homme de loi, pour poursuivre le syndicat des fabricants de cadrans qui est inscrit au registre de commerce, en réparation du dommage causé à ce personnel.

Brevets d'invention

Horlogerie et Bijouterie

LISTE DES BREVETS D'INVENTIONS

Enregistrements.

(Les n° des brevets dont la publication a été ajournée et pour lesquels l'ajournement n'est pas encore expiré sont marqués d'un *.)

Cl. 63, n° 42746. 22 novembre 1907, 8 h. p. — Indicateur de vitesse pour régulateurs à force centrifuge. — *Clerc-Bidault & Co*, Paris (France). Mandataire : Rheinisch-Westfälisches Patent-Bureau Oscar Geier & Co. G. m. b. H., Filiale Zurich, Zurich.

Cl. 63, n° 42747. 29 novembre 1907, 7 1/2 h. p. — Indicateur de vitesse. — *Paul Mercier-Mayer*, fabricant d'horlogerie, Le Locle (Suisse). Mandataire : A. Mathey-Doret La Chaux-de-Fonds.

Cl. 71 d, n° 42749. 18 décembre 1907, 7 1/2 h. p. — Jonction détachable au pendule divisé. — *Fabrique d'horlogerie Villingen (S. A.)*, Villingen (Forêt-Noire badoise, Allemagne). Mandataire : A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.

Cl. d, n° 42750. 10 février 1908, 8 h. p. — Pilon avec dispositif de serrage du spiral. — *James Félix Perrelet*, Nyon (Suisse). Mandataire: E. Imer-Schneider, Genève.

Cl. 71 e, n° 42751. 27 février 1908, 7 3/4 h. p. — Mécanisme de remontage et de mise à l'heure. — *P. Duvoisin*, fabricant d'horlogerie, Genève s. Coffrane (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.

Cl. 71 e, n° 42752. 29 février 1908, 7 1/2 h. p. — Couronne à poussoir pour montres. — *Tavannes Watch Co*, Tavannes (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.

Cl. 71 f, n° 42753. 29 février 1908, 7 1/2 h. p. — Boîte de montre. — *Ervin Piquerez*, fabricant de boîtes de montres, Bassecourt (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.

Cl. 71 f, n° 42754. 2 mars 1908, 6 3/4 h. p. — Montre avec calotte cache-poussière, perfectionnée. — *Maitre frère*, fabricant d'horlogerie, Noirmont (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.

Cl. 71 f, n° 42755. 14 août 1908, 6 1/4 h. p. — Boîte de montre. — *Henri Rüfenacht*, négociant, 55, Rue Dufour, Bienne (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.

Cl. i, n° 42756. 18 février 1908, 8 h. p. — Mécanisme de quantième de montres. — *Baumann & Kleiner*, fabricants d'horlogerie, 47, Rue du Parc, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.

Changements concernant l'existence des brevets

Cl. 71 b, n° 41448. 24 octobre 1907, 6 3/4 h. p. — Encliquetage perfectionné pour pièces d'horlogerie. — *Georges Favre-Jacot & Co*, fabricants d'horlogerie, Le Locle (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds. Déclaration de renonciation partielle, du 11 décembre 1908; enregistrée le 16 décembre 1908.

Changements concernant le droit aux brevets

Cl. 64, n° 16598. 4 mai 1898, 8 h. p. — Montre de hauteur minime, avec balancier visible. — *Ernest Degoumois*, St-Imier (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds. Transmission du 28 décembre 1908, en faveur de *Berna Watch Co*, St-Imier (Suisse); enregistrement du 30 décembre 1908.

Cl. 64, n° 22280. 26 avril 1901, 9 h. a. — Raquette pour montres avec balancier visible. — *Ernest Degoumois*, St-Imier (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds. Transmission du 28 décembre 1908, en faveur de *Berna Watch Co*, St-Imier (Suisse); enregistrement du 30 décembre 1908.

Radiations.

Cl. 53, n° 29449. Pièce à musique mécanique à disques échangeables.

Cl. 64, n° 27414. Dispositif de pendant aux montres remontoirs.

Cl. 64, n° 27419. Mécanisme combiné de remontage et de mise à l'heure par la tige de couronne.

Cl. 64, n° 29070. Barillet de montre.

Cl. 64, n° 29186. Mécanisme de remontoir et de mise à l'heure.

Cl. 64, n° 39166. Boîte de montre perfornée.

Cl. 71e, n° 41142. Mécanisme de remontoir et de mise à l'heure.

Bibliographie

L'agenda Haasenstein & Vogler. — Nous signalons à l'attention de nos lecteurs le Catalogue-Agenda pour 1909 de l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler. Ce catalogue, dont nous avons un exemplaire sous les yeux, en est à sa 43e édition et il est, de l'avis des personnes les plus compétentes, la meilleure et la plus pratique des encyclopédies existantes en matière de publicité. Sous une forme élégante, ce catalogue, dont le contenu a été soigneusement élaboré,

renferme tout ce que l'on peut attendre d'un guide en fait de renseignements se rapportant à la publicité. Ce catalogue constituera un présent à la fois agréable et utile, et sera apprécié par toute personne s'intéressant à la publicité.

	Décembre 1907	Janv.-Déc. 1908	Janv.-Déc. 1907	Déc. 1908
Horlogerie et fournitures	88,423	405,793	912,922	936,734
Horlogerie et fournitures	446,569	448,738	8,356,791	4,953,917
Pierres précieuses	—	—	4,919	—
Distric consulaire de Genève (y compris l'agence de Vevey)	234,378	451,397	3,563,999	2,193,519
Horlogerie et fournitures	28,250	—	228,954	70,850
Pierres précieuses	797,620	705,928	13,067,582	8,155,020
Boîtes à musique	1,766	3,829	470,226	69,249

Cote de l'argent
du 22 Janvier 1909

Argent fin en grenailles . . . fr. 93.— le kilo.
Argent fin laminé fr. 2.— par kilo de plus.
Change sur Paris fr. 100.15

PAUL DITISHEIM
Fabrique « DITIS »
9 bis, Rue du Parc, à La Chaux-de-Fonds
Grand Prix Exposition universelle de Paris 1900

MONTRES, ULTRA PLATES DE TOUTS FORMATS. — MONTRES DÉCORÉES, BAGUES-MONTRES. — MONTRES-BIJOUX. — PETITES MONTRES, ANCRE ET CYLINDRE. CHRONOMÈTRES A BALANCIER GUILLAUME. — MONTRES COMPLIQUÉES
Prix généraux annuels de l'Etat à l'Observatoire de Neuchâtel
H 40253 C 1897, 1898, 1901, 1902, 1904, 1905, 1906. 1622

FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE SONCEBOZ
Société Anonyme par Actions — Directeur: F.-E. PFISTER
HORLOGERIE Maison fondée en 1849 **ELECTRICITÉ**
Etude et entreprise de Calibres spéciaux
Ebauches et finissages 10 à 36 lignes
Tous genres clefs et remontoirs
== Spécialité extra-plates et plates soignées ==
La fabrique ne termine pas la montre
TÉLÉPHONE 1632 TÉLÉPHONE

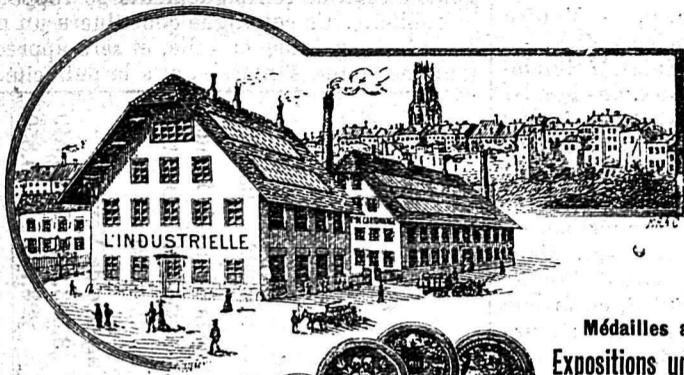
Entreprise de Calibres spéciaux
Ebauches et finissages
Qualité soignée. Derniers avancements.
RUEDIN & C^{IE}
Fabrique d'Horlogerie de Delémont

Hochuli-Brenneisen Exportation **Fabrig. de Pierres fines**
Erlach-Cerlier pour l'Horlogerie
Téléphone — Téléphone **Saphirs - Rubis - Grenats**
Spécialité: Qualités soignées et trous olivés 2196
Usine électrique — Installations modernes

TRÉFILIERIES ET LAMINOIRS DU HAVRE
H1398U Société anonyme au capital de 10 millions de francs 2408
Agence de Bienne (Ancienne maison H. Kleinert & Co)
Grand stock **Fils de cuivre pour pieds de cadran**
Bandes cuivre pour cadrans
Tubes laiton pour caches-poussières Grand stock

ED. TRACHSEL, Genève
H 4090 X 35, Croix d'or 2300
Graveur - Décorateur
Gravure de lettres soignées, cuvettes et mouvements.
Spécialité de guichets en tous genres, zones opales, bleues, etc. heures peintures Zones en or, argent et plaqué or, rapportées et vissées sur guichets en argent et acier. Cadrans or et argent gravés et émaillés. — Travail soigné.
Polissage et finissage de boîtes or soignées.

Décors sur boîtes acier
Anton Münch Rue Neuhaus, 12 Bienne
Spécialité: **Genre damasquiné**
Haute nouveauté — Bl 258 Y 1694
Travail prompt et soigné à prix très avantageux



Médailles au
Expositions univer-
selles de Paris
et de Barcelone

Récompenses et Diplômes aux Expositions nationales

L'Industrielle

Maison fondée en 1887

Société anonyme

* Manufactures de Cartonnages *

en tous genres, pour toute industrie et pour tous pays

La plus importante
des fabriques de **Cartonnages pour l'Horlogerie**

Procédés de fabrication patentés. — Machines et outillage de la dernière perfection.

Exécution prompte et soignée de tous les cartons, étuis, etc.,
se rapportant à cette industrie, à des prix défiant toute concurrence.

Spécialité de cartons avec intérieur molleton-veloutine extra.

La section des cartonnages pour l'Horlogerie occupe à elle
seule **plus de 200 ouvriers et ouvrières.**

Stock continuuel d'environ 400,000 cartons genres courants.

H 3080 F

Directeur général: **H. Schmidlin.**

Pour adresse: **L'Industrielle, à Fribourg.** 2143

Fabrication d'Horlogerie en tous genres

Spécialité de genres Allemands

de 14 à 19"

Bon courant — Bon marché

Léonard Humair

H 92 J

Genevez (Berne)

2750

- **CHARLES DEBROT Fils, Le Locle** •
- Décoration de boîtes or**
- en tous genres et pour tous pays, émaux, peintures,
gravés riches, guillochés, rayons, Joaillerie.
- **Nouveautés pour échantillons** •
- H 8095 C **de voyage.** 2557

BANQUE DE BIENNE

Nous recevons des dépôts de fonds portant intérêt:

en **Compte-courant à 3 1/2 %**, disponibles et **sans commission**;
sur **Livrets d'Épargne à 4 %** de fr. 1.— minimum, remboursables
moyennant avertissement de 1 à 3 mois suivant les montants;

contre **Bons de Caisse à 4 %** à 2 ans fixes, munis de coupons semes-
triels aux 30 juin et 31 décembre, et remboursables après dénon-
ciation de 3 mois.

Le timbre et l'impôt de l'État de Berne à notre charge.

Nous accordons des **Crédits** et des **avances sur billets**,
contre cautionnement ou nantissement, à des conditions avantageuses.

2228 H 4119 U

BANQUE DE BIENNE.

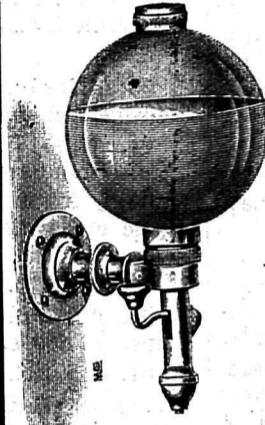
LE DERNIER PROGRÈS

Hygiénique. — Economique. — Pratique

Le Distributeur de Savon liquide

„LISODIS“

Accessoire indispensable pour fabriques, bureaux, etc.



Extrait résumé du Rapport des Inspecteurs de fabri-
que 1908 (page 153): «... l'emploi du savon,
sera considérablement facilité lorsqu'on aura
apprécié les avantages offerts par le distri-
buteur de savon liquide...»

«... le savon ne se solidifie pas, il a sa place
toute indiquée dans les établissements in-
dustriels où le personnel est nombreux et
astreint à des soins de propreté fréquents
et réguliers.»

Concessionnaire exclusif pour les cantons
de Neuchâtel et de Berne:

H. Schoechlin

Ingénieur. Bureau technique

La Chaux-de-Fonds, Daniel JeanRichard, 13

MERMOD FRÈRES, fabricants, Ste-CROIX

● **Grand Prix, Milan 1906** ●

H 12493 C

Demandez le catalogue illustré

2614

La Fabrique d'Assortiments à ancre

et en tous genres

HENRI DROZ

au **LOCLE**

a transféré et agrandi ses locaux:

rue des Tourelles 22

Spécialité de genres soignés et bon
courant, interchangeables, jusqu'aux ar-
ticles les meilleurs marchés.

Spécialité pour les genres antima-
gnétiques, en séries.

Décor sur boîtes acier, Damasquinage

— Beau, solide, grande variété de dessins —
Bon marché. Livraison rapide.

Bien installé pour la grande série.

Se recommande,

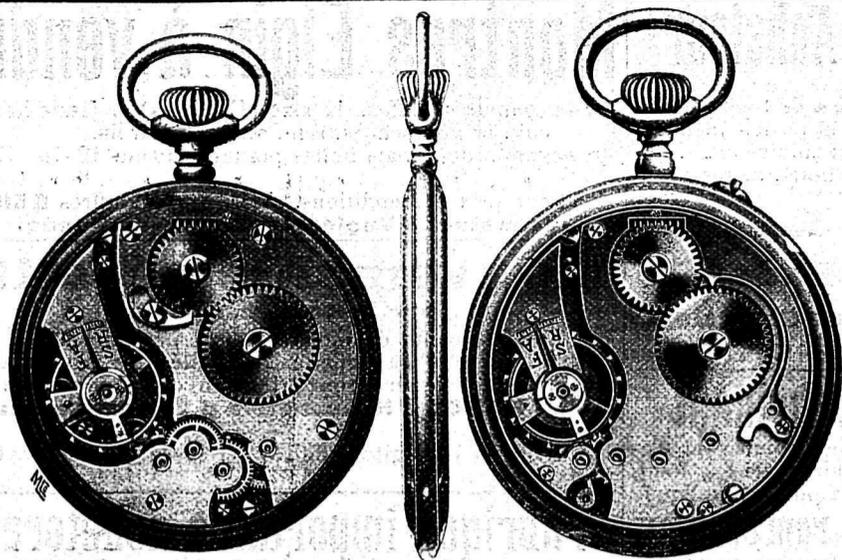
H 10020 C 1372

R. STEGMULLER, Atelier de Décoration

51a, Rue Léopold Robert, LA CHAUX-DE-FONDS.

Déclarations de douanes - Bulletins d'expéditions

avec raison sociale et autres facilités, à la
Lithographie-Typographie R. Haefeli & Fils



Interchangeabilité parfaite. — Qualité garantie.

Fabrique d'ébauches et de montres Société d'Horlogerie Breitenbach S. A.

(Canton de Soleure)

**Ebauches et
Finissage:**

Calibre ancre de précision, 18 lignes; système Roskopf 19 et 21 lignes.

2255

Calibre plat et extra-plat, avec et sans secondes.

H 11377 C

Prix très avantageux.

Fritz Lüthy & Co Aarberg (Suisse) Téléphone

Exportation

Fabrique de Pierres fines pour l'Horlogerie

Spécialité: Qualités soignées et trous olivés

Usine électrique H 11505 C 2209 Installations modernes

GOTTSCHALCK & Co
KREUZLINGEN.
Installation de Rayons pour Montres et Bijouterie

VITRINES en verre de ma propre fabrication

H 10008 C



La plus importante Manufacture de Montres CHRONOGRAPHES

Simple - Compleurs - Tachymètres
Spygmographes - Rattrapantes - Dédoublantes
COMPTEURS de SPORT ancre et cylindre
- Par procédés mécaniques modernes -
Prix très avantageux

Les montres sont entièrement construites dans les
H 11764 C ateliers 2563

A. Lugrin & Co

Orient (Val de Joux) + Chaux-de-Fonds
MÉDAILLE D'OR: MILAN 1906

Fabrique „ANGELUS“

STOLZ Frères, Le Locle

RÉPÉTITIONS

en tous genres, de 17 à 24 l.

Calibres nouveaux perfectionnés
Qualité, prix et conditions
très avantageux

Liège 1905 Médaille d'Or
Milan 1906 Dipl. d'Honn.

H 11154 C. 2045

Catalogues illustrés pour l'Horlogerie et la Bijouterie

Plus de 600 clichés à disposition
R. Haefeli & Fils, Chx.-de-Fd.

Montres galonnées

Qui pourrait fournir
11 3/4" gal. très bon marché
17 et 18" remontoir » »
17 et 18" clef » »
Ecrire sous **M 5180 C** à
**Haenstein & Vogler,
La Chaux-de-Fonds. 2778**

TERMINAGES

Atelier de termineurs, bien organisé pour petites et grandes pièces cylindre, cherche à entrer en relations avec fabricants d'horlogerie ou grossistes fournissant boîtes et mouvements; ouvrage garanti et prix très avantageux. 2785
Adresser offres sous chiffres **H1010** à **Haenstein & Vogler, Bienne.**

Aide-Visiteur

connaissant bien les échappements, habitué à tous calibres et ayant pratiqué dans petites et grandes pièces,

est demandé

Préférence sera donnée à jeune homme ayant bonnes connaissances techniques.

Ecrire case postale 1005 La Chaux-de-Fonds. H 5188 C

Le cours public d'horlogerie

aura lieu à l'Ecole d'horlogerie, salle des cours, 2^{me} étage, à 8 1/2 heures du soir, à partir du 1^{er} février.
Le **lundi** de chaque semaine, pour les apprentis. 2784
Le **mercredi** de chaque semaine pour adultes. H 5189 C

Renseignements commerciaux et Contentieux

F.-X. MOESCHLIN

Successeur de J.-A. Tritschler

BALE (Suisse) Maison fondée en 1869 **ZURICH**

Service prompt et consciencieux. Conditions d'abonnement favorable
Relations universelles; plus de 20,000 correspondants dans tous le pays.
H 4740 Q 227

La Manufacture d'Horlogerie

„LE PHARE“ AU LOCLE (SUISSE)

fournit avantageusement tous les genres de **MONTRES à RÉPÉTITION** en grandeurs de mouvements 17 à 24 lignes

Bureaux techniques.

Tous les calibres sont la propriété de la maison.
H 11854 C Plus de 200 modèles différents. 2421

GRAND PRIX: MILAN 1906

E.D. Elias

HORLOGERIE EN GROS
EXPORTATION
12, Oude Turfmarkt
AMSTERDAM
HOLLANDE
H 40008 C 276

ASSOCIATION

Négociant, voyageant depuis nombre d'années les principales villes d'Allemagne et possédant une très bonne clientèle d'horlogers et bijoutiers, cherche association avec **bon horloger**, fabriquant petites et grandes montres, ancre et cylindre, en **qualité soignée** et possédant capital. — Affaire très sérieuse. Adresser les offres sous **F 192 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 2774

Fabricant prendrait des

terminages

de montres or ou argent en tous genres, travail garanti.

Adresser offres sous chiffres **F 5171 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 2777

Visiteur-terminer

capable et sérieux, **cherche place**, dans une bonne fabrique ou comptoir, pour tout de suite ou époque à convenir. Adresser les offres sous chiffres **Hc 86 U à Haasenstein & Vogler, Bienne.** 2769

Aide-Technicien Horloger est demandé

par Fabrique d'Horlogerie

Offres détaillées et prétentions à adresser sous chiffres **G 5053 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 2768

Genre Russe

A vendre à des conditions avantageuses :

30 savonnettes 21 lig. clef ancre argent 875, fonds plats, gr. 70.

36 idem gr. 50.

24 idem gr. 70, remontoir.

S'adresser sous chiffres **E 5167 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 2767

**Plaques turques**

Pitons Breguet

H 400100 tous genres 242

FRITZ GRANDJEAN
LE LOCLE

TERMINAGES

Deux ouvriers spécialistes pour la petite pièce ancre, cherchent à entrer en relations avec maisons sérieuses, pour pièces dans ces genres avec ou sans boîtes, genres soignés ou bon courant. A défaut, en grandes pièces. Offres sous **G 203 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 2780

H & J. Blumenthal Frères

Grossistes en horlogerie et bijouterie
Constantinople. - Caire. - Alexandrie

Nous demandons offres en toutes sortes de montres métal, acier, argent et or, genres courants et nouveautés.

Offres à adresser à Constantinople. H 4020 C 2496

Fabr. d'assortiments

2410 **ancres** H 11292 C
Levées visibles soignées
Spécialité pour petites pièces

A. ADAM

Parc 70 La Chaux-de-Fonds



H 10171 C 579

PIGNONS

Interchangeabilité garantie

RODÉ-STUCKY

H...X 6, rue du Château 2526

GENÈVE**FABRIQUE D'HORLOGERIE**

L. Sandoz-Vuille

H 11474 C **Le Locle** 2201

Montres réveil et Montres 8 jours

marque „Prosto“
en tous genres et pour tous pays
Réglage garanti
Prix défiant toute concurrence

Fabrique de

Balanciers

cylindre 4200
pour la fabrication et l'exportation

Spécialité de

petits balanciers plats
dorsés et non dorsés, calibrés au 100/000 mm.

X. Aberlin

Cortébert (Jura-Bernois)

Horloger marié, sérieux et capable, a l'intention de s'établir en Allemagne; y a déjà résidé quelques années et est bien introduit dans les meilleures maisons de gros; il cherche à entrer en relations avec fabricant pour la

vente

à la commission

de montres galonnées bon courant. — Garanties peuvent être données.

Offres sous chiffres **H 2763 L à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 2763

**Acheteur**

de **montres** de tous genres, or, argent, et autres métaux, fantaisies et nouveautés, de **lots importants**, même égrenages. 2541

Paiement comptant.

L. Bader,
angle rue Centrale, 1
GENÈVE

Un fabricant

d'horlogerie connaissant l'achat et l'horlogerie à fond, ainsi que la pièce compliquée **désire représenter** maison étrangère pour des achats et expéditions. Sérieuse recommandation.

S'adresser s. chiff. **Y 5159 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 2761

Comptable correspondant

Jeune homme actif, intelligent, au courant des langues, **pour commerce d'horlogerie-bijouterie.**

Offres sous chiffres **0450 X à Haasenstein & Vogler, Genève.** 2753

Mécanicien

marié, bien au courant de l'ébauche et de la mécanique de précision, 2757

cherche place

Offres sous chiffres **Z 159 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.**

Achat de lots de montres

pour tous pays, paiement comptant. 2765

Adresser offres par écrit s. chiffres **A 5161 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.**

à vendre

à condition avantageuse 100 cartons mouvements remontés genre pièces à clefs Russe, 18 et 21 lignes.

Offres sous chiff. **Z 5160 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.**

Employée de bureau

Jeune employée de bureau, steno-dactylographe habile, au courant des affaires d'horlogerie, connaissant bien l'allemand et suffisamment la comptabilité, cherche engagement dans maison de commerce ou établissement industriel de la région horlogère. Prétentions modestes et très sérieuses références.

S'adresser sous chiff. **V 137 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 2751

Quels fabricants

d'horlogerie seraient disposés à aider 3 ouvriers **monteurs de boîtes** métal et acier en tous genres, pour le montage de leurs boîtes? 2748

Offres sous **H 41 N à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.**

Montres Elgin à vendre

64 savonnettes plates, 12 size (17 lignes) or jaune kar. 14, cuv. or guillochées, rem. ancre, 7 jewels.

308 savonn. idem mais boîtes plaquées 20 ans 12 size (17 lig. 30 » » » » » 0 » (13 »)

Pour prix et conditions, s'adresser s. chiffres **D 5166 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 2766

Mouvements négatifs pour boîtes américaines

Les fabricants de mouvements américains 0, 12 et 16 size, lépines et savonnettes, qualité très bon marché, moyennes et soignées, sont priés d'envoyer leurs offres sous chiffres **K 5178 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 2778

N. B. — Il s'agit d'affaires sérieuses régulières et importantes.

Fabrique importante achèterait régulièrement et mensuellement

1000 à 2000 douzaines d'assortiments pivotés Roskopf. 1000 à 2000 douzaines de boîtes métal, 19 lignes, Roskopf, 1 charnière, cuvette glace, polies et finies, avec les deux glaces posées. 2776

Prière d'adresser les offres sous chiffres **J 5177 C à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.**

Lausanne

A remettre, pour cause imprévue, à horloger capable,

un beau petit magasin d'horlogerie

avec bureau de tabacs et cigares (patenté), situé sur bon passage. 2764

Logement de 3 chambres, cuisine et cave; le tout dans une petite maison, seul locataire.

Petite reprise et loyer.

Offres sous chiffres **H 2764 L à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.**

Une fabrique de mouvements

demande un bon

chef d'atelier

actif et capable de diriger une fabrication, depuis la sortie de l'ébauche jusqu'au dorage, y compris le sertissage mécanique. 2723

D'excellents certificats sont exigés.

Entrée époque à convenir.

Ecrire sous chiffres **L 5079 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.**

Excellente occasion

pour s'établir

A remettre à Genève

une jolie industrie travaillant l'or, toujours pourvue de commandes.

Offres sous **L 5179 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 2779

Bon acheveur

après dorure, 2781

demande place

pour tout de suite.

Ecrire sous **H 205 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.**

FABRIQUE D'HORLOGERIE

Edouard Meystre

à Fleurier

Montres Genre Boston

H...N 2747

Un mécanicien

de 30 à 40 ans, connaissant l'outillage moderne pour la fabrication d'horlogerie pourrait entrer tout de suite dans une fabrique du Jura. **Fort traitement** pour une personne capable. Off. s. **\$ 361 à Haasenstein & Vogler, Bienne.** 2708

In Deutschland, Oesterreich, Ungarn gut eingeführt

Reisender

der Taschenuhrenbranche sucht sofort Stellung, ev. auch als **Buchhalter**. Offerten, unter Chiffres **J 204 C**, befördern **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 2782

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE FABRIQUE-DESSINS-MODELES, corrects, remis en 1888 LA CHAUX-DE-FONDS.

MATHEY-DORET Ingr. Conseil

H 10.050 C 2741

Qui fabrique

nouveauté en 2752

décor email

pour montres métal, argent et acier?

Prière d'adresser offres sous **W 139 C** à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.**

FABRIQUE D'AIGUILLES

H 2636 N pour tous pays 1687

CHs KAUFMANN, Fleurier

Successeur de Kaufmann frères

Maison fondée en 1850. 7/Sept.